



## Séance du conseil municipal du lundi 10 février 2020 à 19h30

N°60 du mandat/N01-2020

**Nombre de membres au conseil municipal : 15**

**Membres présents : 13**

**Membres ayant donné procuration : 1**

→ **Véronique Schaller à Sébastien Eyder**

**Membres excusés : 1**

→ **Fabienne Breyel**

### Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 9 décembre 2019
2. Compte administratif 2019
3. Affectation des résultats 2019
4. Compte de gestion 2019
5. Election municipale : organisation du scrutin
6. Divers
  - ↳ Agenda

### Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Madame Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

### 1 – Adoption du compte-rendu de la séance du 9 décembre 2019

Pas de remarques particulières. Adoption à l'unanimité du compte-rendu.

### 2 – Compte administratif 2019

Délibération N°01/2020 - 14 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après que le maire ait passé la présidence de séance à Joseph Arenas, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, approuve

↳ le compte administratif de l'exercice 2019 arrêté aux montants suivants :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		
Dépenses :	664 913,32 €	
Recettes :	918 592,09 €	
<b>Résultat net de l'exercice : excédent</b>	<b>+ 253 678,77 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT :</b>		
Dépenses :		357 353,85 €
Recettes :		51 377,58 €
<b>Résultat net de l'exercice : déficit</b>		<b>-305 976,27 €</b>
<b>Résultat exercice 2019</b>		<b>- 52 297,50 €</b>

### 3 – Affectation du résultat 2019

Délibération N°02/2020 - 14 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 et statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2019, décide d'affecter les résultats comme suit :

**Résultat de fonctionnement 2019**

Résultat de l'exercice :	+ 253 678,77 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 637 198,97 €
<b>Résultat à affecter :</b>	<b>+ 890 877,74 €</b>

**Résultat d'investissement 2019 :**

Résultat de l'exercice :	- 305 976,27 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 68 216,72 €
<b>Résultat à affecter :</b>	<b>-237 759,55€</b>

Résultats cumulés (fonctionnement + investissement) à affecter au 31/12/2019 : 653 118,19 €

**Affectation au BP 2020 :**

Solde d'exécution cumulé d'investissement (D001) :	(-) <b>237 759,55 €</b>
Solde des restes à réaliser d'investissement :	0 €
Affectation en réserve en investissement (R1068) :	(+) 237 759,55 €
Report en fonctionnement (R002) :	(+) <b>653 118,19 €</b>

**4 – Compte de gestion 2019**

Délibération N°03/2020 - 14 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part. Il est adopté à l'unanimité.

**5 – Election municipale : organisation du scrutin**

Les règles relatives à l'organisation du scrutin des municipales qui aura lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020 sont présentées à l'ensemble du conseil. Un tableau de présence pour tenir le bureau de vote est réalisé. Ce dernier sera envoyé à l'ensemble du conseil municipal.

**8- Divers**

- Le conseil municipal décide à l'unanimité de louer la salle communale « la Grange » à titre gracieux à l'ensemble des candidats aux élections municipales à Dingsheim.

Séance close à 20h20

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

<b>Gaston BURGER</b>	<b>Joseph ARENAS</b>	<b>Gisèle BERBACH</b>	<b>Christian BILLER</b>	<b>Fabienne BREYEL</b> <i>Absente excusée</i>
<b>Andrée BRIFFOTEAU</b>	<b>Audrey BURGER</b>	<b>Sébastien EYDER</b>	<b>Véronique OHREL</b>	<b>Dominique FRITSCH</b>
<b>Marcel FRITSCH</b>	<b>Benoît HAETTINGER</b>	<b>Philippe KRETZ</b>	<b>Virginie MERKLE</b>	<b>Véronique SCHALLER</b> <i>Procuration à Sébastien Eyder</i>